Les Nouvelles de Taupont

Informations Trimestrielles N°41
Sept Oct Nov 2015

Photo : Les hortensias du Haut Bois

Retrouvez-nous sur le site de la commune www.taupont.fr

SOMMAIRE

Le dossier du trimestre
La vie municipale
Informations pratiques
Environnement
Etat Civil
Animations et fêtes

Le mot du maire

Bonjour,

Quand le Conseil municipal prend une décision, il fait du mieux possible pour défendre l'intérêt général.

Tout le monde sait que l'intérêt général est toujours un compromis et qu'il n'est jamais la somme totale des intérêts, personnels, familiaux, associatifs, sanitaires, sécuritaires professionnels, commerciaux, communautaires, territoriaux, départementaux et régionaux, …

L'aménagement du centre Bourg jusqu'à Crémenan a été conçu et réalisé dans l'intérêt général de Toutes et Tous pour contribuer au développement et à la richesse de Taupont.

N'oubliez pas que la vitesse, sur la départementale n°8, en traversée du Centre Bourg est limitée à 30 Km/h et que les priorités sont à droite.

J'ai la conviction que l'avenir montrera que nous avons fait le bon choix.

La rentrée verra la réalisation de la deuxième tranche du Lotissement du Haut Bois, car notre avenir dépend aussi du développement de notre population.

Nous avançons sans bruit, sereinement, fermement.

A bientôt,

Le Maire,

LE DOSSIER DU TRIMESTRE

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

EMILIE BLANCHET, DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES

Depuis septembre 2012, Emilie est en contact direct avec les élus.Elle **met en œuvre les décisions prises par le Conseil Municipal.**

Dans ce cadre, elle est amenée à **préparer des dossiers administratifs**, des dossiers de marchés publics de travaux, services ou fournitures, des montages financiers et de subventions, à définir les besoins, à destination des Taupontais : cantine, garderie, activités périscolaires, urbanisme,…).

Elle s'assure de la bonne application de ce budget.

Pour mener à bien ses différentes missions, **Emilie s'appuie sur une équipe de 16 agents** municipaux. A ce titre, elle coordonne, planifie et contrôle l'activité des agents et gère les obligations sociales de la collectivité. Pendant son congé maternité, Pierrick BECHU la remplace.

NICOLE BERTHELOT, ASSISTANTE POUR L'URBANISME ET LE CCAS

Responsable des missions d'accueil, Nicole traite les demandes des usagers **en matière d'urbanisme** (permis de construire, déclaration préalable, …).
Pour le compte du CCAS, elle assure le suivi administratif : convocation, préparation et mise en œuvre des décisions, rédaction des délibérations.

En fin d'année, elle participe à l'organisation du repas des personnes âgées et à la distribution des colis de Noël aux taupontais et taupontaises en lien avec l'adjoint référent dans ce domaine.

Nicole est aussi chargée de la **gestion des dossiers d'aide sociale**, elle reçoit les demandeurs, constitue les dossiers et réalise les demandes de subvention auprès du Conseil Départemental.

En période d'élections, elle met à jour les listes électorales (inscriptions, radiations, …) et participe aux scrutins : organisation et tenue des bureaux de vote.

Nicole s'occupe aussi de la **gestion, du suivi du cimetière et du columbarium** (achats ou renouvellement de concessions) et du **recensement de la population**.

Dans le domaine du **transport scolaire,** elle se charge des inscriptions des élèves, de la modification des circuits, du suivi des règlements et des demandes de subvention auprès du Conseil Départemental.

CAROLINE MARTIN, ASSISTANTE A L'ACCUEIL ET A L'ETAT CIVIL

Caroline est en charge de **l'accueil physique** des personnes et de la tenue du **standard téléphonique**. Elle traite les demandes des usagers, les oriente et les renseigne. Elle délivre les **documents administratifs et les actes d'état-civil** (actes de naissance, de mariage, demandes de carte d'identité, ….)

Caroline assure également le suivi de l'exécution comptable du budget pour les sections de fonctionnement et d'investissement : réception, vérification et enregistrement des factures. Elle **réceptionne le courrier et les mails** afin de les traiter ou les redistribuer aux autres services de la Mairie ou aux élus.

Elle s'occupe aussi des **réservations pour la location des salles taupontaises** et dans le domaine de la communication, elle participe à la réalisation des publications communales et à la gestion du site internet de la commune.

ANNE-LISE TANNIOU, CHARGEE DE MISSION

Anne-lise assiste la Directrice Générale des Services dans la conduite des dossiers, particulièrement pour les services techniques et de l'enfance.

Dans le **domaine technique**, elle est en charge de la coordination et du suivi des travaux qu'ils soient réalisés par des entreprises prestataires ou par les services techniques. Les thématiques concernent tout ce qui a trait au patrimoine communal : entretien des voies communales et de leurs dépendances (fossés, talus), panneaux de signalisation, peinture routière, bornes d'incendie, visites de contrôle de la sécurité dans les bâtiments et les aires de jeux, programmation des travaux de mise en conformité, gestion des contrats d'entretien et de maintenance.

Elle assiste les élus et fait le lien entre les administrés et la maîtrise d'œuvre.

Dans le **domaine de l'enfance**, Anne-lise coordonne l'équipe Enfance-Jeunesse en lien avec l'adjoint référent dans ce domaine.

AUDREY NORMAND, ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Audrey est en charge du **suivi administratif du service enfance et scolarité**, elle prépare et enregistre les dossiers d'inscriptions, les feuilles de pointage des présences, préparation des fournitures. Par ailleurs, elle surveille les enfants à la garderie, prépare et anime les activités NAP dans les deux écoles.
En mairie, elle assure ponctuellement l'accueil, des **missions de secrétariat et de comptabilité**. Elle apporte ses compétences informatiques pour la mise en place du logiciel de gestion du cimetière (photographie des stèles, informatisation du plan du cimetière, saisie des informations concernant les concessions). Audrey s'occupe également de la gestion des archives : réorganisation du classement communal selon le cahier des charges du service des archives départementales.

C'est la rentrée !!

N.A.P.

La commune de Taupont reconduit les **Nouvelles Activités Périscolaires gratuites** pour tous les enfants de maternelle et d'élémentaire, de la TPS au CM2

Elles se déroulent dans les écoles, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 à 17 h.

Les activités sont animées par les agents de la commune ou de Ploërmel Communauté. Au 1er trimestre : jeux collectifs, modelage, expression corporelle, chant, carterie, création de masques, danse, escrime, activités manuelles.

Cantine et Garderie

Les tarifs restent les mêmes que l'année dernière, soit :

2.55€ pour les enfants Taupontais mangeant régulièrement à la cantine

3.16€ pour les enfants résidant hors commune et pour les repas pris occasionnellement

Bibliothèque

Les horaires d'ouverture :
Mercredi de 14h30 à 17h30
Samedi de 10h00 à 12h00

Les tarifs à l'année sont inchangés :
Scolaire : 1 €
Individuel : 10 €
Famille : 15 €

Nouveauté : Un choix de bandes dessinées adultes.

Vive les Vacances !!

Vacances de la Toussaint
du 17 octobre au 2 novembre 2015

Vacances de Noël
du 19 décembre 2015
au 4 janvier 2016

Vacances d'hiver
du 6 février au 22 février 2016

Vacances de printemps
du 2 avril au 18 avril 2016

Ascension
du 4 au 9 mai 2016

Vacances d'été
à partir du 5 juillet 2016

DE NOUVEAUX JEUX AU JARDIN PUBLIC DE LA MAIRIE

De nouveaux jeux sont installés dans le jardin public de la mairie depuis le mois de juillet. Les enfants, accompagnés d'adultes, peuvent désormais s'amuser sur la nouvelle balançoire nid (déjà très appréciée) et une poutre serpent. Ces jeux sont accessibles aux enfants sous la surveillance d'adultes, dans un environnement fleuri et arboré. Ouverture au public : Toutes les vacances scolaires sauf juillet et tous les jours en période scolaire. . ***Vous pouvez également venir déjeuner, goûter (grâce aux tables de pique-nique) ou vous reposer.***

Une aire de jeux est également ouverte dans le lotissement du Haut Bois.

LES TRAVAUX DU BOURG BIENTOT FINIS !

Comme vous avez pu le constater, l'avenue du Porhoët a été rouverte à la circulation fin juillet. Les délais ont été tenus car la météo n'a pas perturbé le déroulement des travaux.

Après leurs congés d'été, les entreprises sont de nouveau à pied d'œuvre pour réaliser l'aménagement d'un parking public et l'implantation des éléments paysagers.

Rappelons que l'objectif principal de cet aménagement est de réduire la vitesse des véhicules sur la route départementale en agglomération et de faciliter l'accès aux commerces. Désormais, toute la traversée du bourg est en « zone 30 », ce qui permet de renforcer la sécurité des usagers locaux, et, en particulier, celle des personnes qui sont les plus vulnérables : les piétons, les cyclistes, les enfants et les personnes âgées et handicapées.

A L'ECOLE, DES TRAVAUX POUR LE BIEN-ETRE DES ENFANTS

Des travaux de réfection du sol ont été réalisés pour un montant de 9 411,08 €TTC. Le parquet en bois a été démonté et remplacé par une dalle béton sur laquelle un lino a été posé. Ces travaux permettent aux enfants de dormir dans une nouvelle ambiance et de disposer d'un revêtement confortable pour les activités physiques.

CIMETIERE

Toutes les tombes doivent être nettoyées avant le mercredi 28 octobre (avant la Toussaint). Nous rappelons aussi que les chiens sont interdits dans le cimetière. Pour des raisons de sécurité, l'entrée du cimetière côté bourg est réservée aux familles, piétons et le portail du cimetière côté Haut Bois sera uniquement ouvert aux entreprises ayant fait la demande à la mairie.

ELECTIONS REGIONALES

Les élections auront lieu les 6 et 13 décembre 2015, scrutin de 8 heures à 18 heures, à la salle des fêtes. **Exceptionnellement**, les demandes d'inscription sur les listes électorales déposées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération et permettront de voter en décembre 2015. Toute modification d'adresse, même à l'intérieur de la commune, doit être signalée en mairie pour permettre l'inscription sur la liste du bon bureau de vote.

REPAS DU CCAS

Le repas communal des aînés de plus de 72 ans aura lieu le 26 octobre 2015 au foyer rural. Toutes les personnes concernées recevront une invitation la première semaine d'octobre. Un coupon d'inscription sera à retourner impérativement à la mairie.
Nota bene : si vous êtes concernés par ce repas et que vous ne recevez pas d'invitation, merci de vous signaler auprès de la mairie.

Horaires du centre des finances publiques de Ploërmel :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00

Désormais fermé le mercredi.

RECTIFICATIONS ABECEDAIRE

Pharmacie Legavre
Veuillez rectifier **le numéro de fax** : 0297935493 ;
Et ajouter les coordonnées suivantes :
Téléphone : 0297935486
Mail : pharmacie-legavre@orange.fr
Site internet : www.pharmacie-taupont.com

Bâtiment Thierry Services
L'entreprise Bâtiment Thierry Services est classée en qualité de plombier et non plâtrier. Cependant, l'activité principale de cette entreprise est la rénovation et la création de salle de bains, carrelages, faïences, plomberie, poses menuiseries, parquets, aménagements de combles et Placoplatre. **Contact : 4, rue des Acacias 56800 Taupont - Tél : 06.78.18.97.39**

INFORMATIONS PRATIQUES

LES HORTENSIAS SONT DE RETOUR !

Venez visiter la plus grande pépinière d'hydrangea en Europe sur 13 hectares de culture d'hortensias. Plus de 750 variétés différentes y sont cultivées avec passion par Mr GARIN. **Nouveau !** Ressourcez-vous dans notre salon de thé et découvrez notre boutique relookée sur le thème des hortensias.**18 rue des Hortensias - 56800 Taupont - Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30Tél : 02 97 93 55 12 mail@hortensias.fr - www.hortensias.fr**

Les Hortensias du Haut Bois

Les automnales à la pépinière : du 8 au 10 octobre 2015
Portes ouvertes 2016 : du 9 au 17 juillet 2016

TIMBRE FISCAL EN LIGNE

NOUVEAU *!* Pour votre passeport, vous pouvez désormais acheter votre timbre fiscal en ligne sur le site de la Direction Générale des Finances Publiques : ***timbres.impots.gouv.fr***
Pas besoin d'imprimante : il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande à la mairie, le numéro de votre timbre fiscal électronique qui vous sera envoyé, à votre choix, par mail ou par sms après paiement en ligne sécurisé. **Contact Twitter : @dgfip_officiel et sur Facebook (Direction générale des finances publiques)**

LA MAZURKA DANSES BRETONNES : C'EST TOUS LES MERCREDIS !

Les ateliers de danses bretonnes reprennent le mercredi 9 septembre 2015 de 20h30 à 22h00 à la salle des sports de Taupont. Les initiations à la danse bretonne se feront gratuitement jusqu'au mercredi 7 octobre 2015, date à laquelle les inscriptions pourront se faire en présence de l'animateur Gilles. Tarif : 40 €/an. Contacts : **LE GAL Catherine : 02.97.93.54.45 ou 06.72.68.46.19 mail : herve.legal56800@orange.fr THETIOT Loïc : 02.97.74.05.78 ou 06.20.86.66.02 mail : loic.thetiot@wanadoo.fr**

LES MILLE PATTES

Très bel après-midi sur la pelouse de Taupont, en ce 18 juillet, avec en prime les deux courses jeunes. En effet 32 débutants(es) ainsi que 34 poussins(es) benjamins(es) ont participé aux premières foulées jeunes, tous étaient très heureux d'avoir participé et d'être récompensés comme il se devait. **Encore bravo à eux !** N'oublions pas les 54 participants du 5km et les 214 du 10km. Tous ont beaucoup apprécié le circuit, le passage dans la pépinière des hortensias et la traversé du bois de Lambilly.

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION TAUPONT/PLOËRMEL

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix". La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui, particulièrement envers les derniers d'entre eux, notamment en opérations extérieures. La commémoration de l'armistice du 11 novembre est l'une des journées nationales instituées par des textes législatifs et réglementaires. Jour d'hommage et de recueillement, elle donne lieu chaque année à des cérémonies commémoratives devant les monuments aux morts des communes de France. La prochaine cérémonie aura lieu le **Mercredi 11 Novembre 2015.** ***Contact : Éric DELSAUT : 06.31.29.43.43***

LE COMITE DES FETES

Le comité des fêtes de Taupont organise une foire aux jouets le Dimanche 29 novembre à la salle des fêtes de Taupont. L'entrée sera gratuite, ouverture à 9h00. Pour les exposants, la salle sera chauffée, 2€/m², tables fournies, ouvert de 7h30 jusqu'à 18h00.

Réservez au 02 97 93 55 49 après 17h00
mail : comitedesfetestaupont@sfr.fr

IDEE RESTO AU CAMPING LA VALLEE DU NINIAN

Murielle & Stéphane vous accueillent dans leur restaurant tous les vendredis soir jusqu'au 30 Septembre. Venez diner dans un cadre original et verdoyant avec nos campeurs. *Sur réservation uniquement.* N'hésitez pas à les contacter pour connaitre le menu au **02.97.93.53.01** !

LE REPAS DES CLASSES

Le samedi 17 octobre, les classes de Taupont pour les 60-65-70-75-80 ans et plus organisent une journée de retrouvailles. Au programme, apéritif à la salle des fêtes de Taupont, déjeuner au foyer rural, buffet campagnard le soir à la salle des fêtes, animations, le tout pour 36€ par personne, vins compris. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes : ***Pour les 60 ans*** : Mme Faraud Monique – 2 Grancastel – 56800 Ploërmel - ***Pour les 65 ans*** : Mme Le Bris Marie-Armelle – 3 rue des Hêtres – 56800 Taupont - ***Pour les 70 ans*** : Mr Réguer Jean-François – 9 La Chataîgneraie – 56800 Taupont - ***Pour les 75 ans*** : Mr Ménager Jean-Claude – avenue du Porhoët – 56800 Taupont - ***Pour les 80 ans et plus*** : Mr Lequitte Emile – la ville Buo –56800 Taupont ***Si vous souhaitez y participer, pensez à réserver avant le 20 septembre.***

ENVIRONNEMENT

A VOS AGENDAS

ECONOMIES D'ENERGIE : DES EXPOSITIONS POUR DECOUVRIR ET COMPRENDRE

En collaboration avec le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne et l'Espace Info Energie de Ploërmel, la municipalité de Taupont vous convie à des expositions sur les thèmes des économies d'énergie. L'exposition est d'accès libre, aux horaires d'ouverture de la mairie.

2 dates, 4 thèmes

Du 5 au 18 octobre

- La rénovation thermique
- Les équipements performants dans l'habitat

Du 16 au 28 novembre

- Notre planète, notre climat, notre avenir énergétique
- Economies d'énergie : les gestes qui comptent

PREVENTION DES FEUX DOMESTIQUES : RAMONER LES CONDUITS DE VOS POELES A BOIS ET CHEMINEES

Le ramonage permet d'éliminer les suies et les dépôts du conduit de cheminée et de poêle via le nettoyage de sa paroi intérieure. Il doit être effectué par un professionnel. La durée de l'intervention est généralement d'une vingtaine de minutes. Elle varie toutefois en fonction de la taille de l'installation.

Le ramonage permet aussi de prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone ou d'incendie du conduit de cheminée ou du poêle. Le ramonage est accompli par l'occupant, n'hésitez pas à faire plusieurs devis pour comparer les coûts.

Lorsque l'opération est accomplie, le ramoneur doit remettre un certificat de ramonage à l'occupant ou au propriétaire. Il pourra notamment vous être utile vis-à-vis de votre assureur en cas de sinistre dû à un incendie dans votre habitation.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

13 Mai
Eléna et Ambre
BUSSON LE CLEC'H
14 Juin
Lucas DERVAL AUFFRET
22 Juin
Elouan JUMEL
02 Juillet
Emma OLIVIER
13 Juillet
Noam LIEGEROT
28 Juillet
Idryss LEVOYER

MARIAGES

3 juillet
Sébastien GRANDVALET
et Sandra LECLERC
25 Juillet
Jean-Baptiste LEROY
et Loriane IZEL
25 Juillet
Yann WAROUX et Sonia LE GAL
1er Août
Gaëtan LE QUERREC et Hélène BELLOUARD
8 Août
Philippe NOGUES
et Fatima EL OUARRAT

DECES

16 Juillet
Yolande BINARD
épouse COUÉDOR
18 Juillet
André CORBEL

ANIMATIONS ET FÊTES

EN SEPTEMBRE…

Le vendredi 11 **:** Barbecue à école communale René Guy Cadou.
Le dimanche 20 : Le 16ème vide-grenier de l'école Notre-Dame se déroulera sur la prairie devant la mairie. Vous pouvez réserver votre emplacement au 02.97.93.58.96.

EN OCTOBRE…

Le dimanche 4 : Concours de belote organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes.
Du jeudi 8 au samedi 10 : Les automnales à la pépinière Les Hortensias.
Le dimanche 11 : Repas paroissial au foyer rural.
Le vendredi 16 : assemblée générale VÉLO TAUPONT à la salle des fêtes.
Le samedi 17 : Les classes de Taupont pour les 60-65-70-75-80 et plus organisent une journée de retrouvailles.
Le vendredi 23 : Assemblée générale GACT au foyer rural.
Le dimanche 25 : Repas du CCAS au foyer rural.

EN NOVEMBRE…

Le mercredi 11 : Cérémonie et vin d'honneur UNC au foyer rural.
Le samedi 14 : Moules frites l'Aurore à la salle des fêtes et au foyer rural.
Le samedi 21: Tartiflette de l'école privée Notre Dame au foyer rural.
Le dimanche 29 : Foire aux jouets organisée par le comité des fêtes à la salle des fêtes.

EN DECEMBRE…

Le vendredi 4 et samedi 5 : Téléthon.
Le dimanche 6 : Elections régionales 1er tour, à la salle des fêtes.
Le samedi 12 **:** Assemblée générale les Bonsaïs de Lanvaux à la salle St Golven.
Le dimanche 13 **:** Elections régionales 2ème tour, à la salle des fêtes.

PROCHAINES PUBLICATIONS

Le bulletin municipal annuel
Ce journal est au service de tous **les artisans, commerçants et associations** de Taupont. N'hésitez pas à nous envoyer vos articles et photos 2015 que vous souhaitez publier au plus tard le 17 octobre. Pour la prochaine publication « Des Nouvelles de Taupont », Envoyez-nous vos articles avant le 31 janvier 2016. Contact : altanniou.mairie@taupont.com

Directeur de la publication : Monsieur le Maire François BLONDET
La commission Communication se réserve le droit de synthétiser ou de modifier les articles transmis.